BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 17	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	558 028		558 028	555 078	2 950	0.53
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	30		30	30		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	558 058		558 058	555 108	2 950	0.53
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	172 542		172 542	134	172 408	NS
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	239 316		239 316	275 437	36 121-	13.11-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	411 858		411 858	275 571	136 287	49.46
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	969 916		969 916	830 679	139 237	16.76

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 17	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 555 588)	555 588	555 588		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	55 559		55 559	
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	181 492		181 492	
	Report à nouveau		100 000-	100 000	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	173 371	371 335	197 964-	53.31-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	966 010	826 923	139 087	16.82
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	133	134	1-	0.51-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 113	960	153	15.94
	Dettes fiscales et sociales	2 660	2 662	2-	0.08-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 906	3 756	150	4.00
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	969 916	830 679	139 237	16.76
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 906	3 756		

certifié conforme

A B H

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 555 588,00 euros
Siège social : Lieudit Hagel
67230 KERTZFELD

R.C.S. STRASBOURG TJ 912 379 963

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION VOTÉE

EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 08 OCTOBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élevant à 173 371,32 Euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice ..... 173 371,32 Euros

Soit un bénéfice distribuable de ..... 173 371,32 Euros

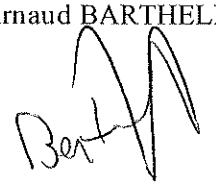
- Au titre de dividendes à l'associé ..... 51 500,00 Euros
  soit 93,81 € (arrondi) pour chacune des
  549 actions composant le capital social
- Affectation en autres réserves ..... 121 871,32 Euros

SOLDE ..... 0 Euro

Les dividendes seront mis au paiement au siège social à compter de ce jour et dans la limite du respect des délais légaux.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 51 500,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

ABH
Arnaud BARTHELME



ABH

LIEU DIT HAGEL

67230 KERTZFELD

ANNEXE DU 01/07/2023 AU 30/06/2024

Certifié conforme

NEOGEX
9 RUE DE LA GARE

67610 LA WANTZENAU

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

2 nouvelles filiales : SCI BETULA et SALICARIA

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

RAS

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Différence d'évaluation sur titres

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	5 776
Total	5 776

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Détail des produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus sur compte courant d'associé	5 776
Total	5 776

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 113
Total	1 113

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs, factures non parvenues	1 113
Total	1 113

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Détail des charges constatées d'avance

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		172 408

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus